

Précis de liturgie-Samedi Saint

Précis de Liturgie sacrée par Mgr G. Kieffer
Professeur au Séminaire de Luxembourg, 1937

- sans ministres sacrés
- avec diacre et sous-diacre
- à la cathédrale

§ 93. Samedi saint

I. Remarques générales sur l'ensemble des cérémonies

1. L'office comprend :

- a. La bénédiction du feu nouveau, des grains d'encens et du cierge pascal ;
- b. Les prophéties ;
- c. La bénédiction des fonts baptismaux ;
- d. Les litanies des saints ;
- e. La messe de la vigile.

2. Sur l'autel, il y a de nouveau trois nappes et six cierges blancs. Les autres autels sont également parés comme aux dimanches de carême. Pendant l'office préliminaire (jusqu'au commencement de la messe) [1] aucun cierge n'est allumé sur l'autel.

Devant l'église, brûle un petit feu que l'on a allumé en frottant un objet d'acier sur une pierre à feu. À côté, sur une table, se trouve un bénitier avec l'aspersoir, un cierge triangulaire, un plateau contenant cinq grains d'encens, accompagnés chacun d'un petit bâtonnet de

cire, destinés au cierge pascal, un manipule blanc avec une étole transversale blanche et, si possible, une dalmatique.

Au chœur, on a préparé au côté de l'évangile un pupitre garni d'un voile de soie blanche ou broché d'or [2] pour le chant de l'Exsultet ; à côté se trouve le cierge pascal dans lequel on a pratiqué cinq petits trous (en forme de croix) qui sont tournés vers le peuple [3]. De plus, au chœur ou à la sacristie [4], il y a une chasuble violette avec une étole et un manipule que le célébrant portera pour la lecture des prophéties. Les ornements blancs pour la messe seront revêtus à la sacristie (voisine). On ne place les chandeliers des acolytes sur la crédence qu'au moment de la bénédiction des fonts, puisque l'on n'a pas à s'en servir auparavant.

Aux fonts baptismaux, on a disposé un récipient assez grand rempli d'eau, dans lequel on puisera avant de verser les saintes huiles dans la cuve des fonts. De plus, on a apporté là ce qui est nécessaire à la bénédiction : le saint chrême et l'huile des catéchumènes, de l'eau, de la mie de pain et une serviette pour permettre au célébrant de se laver les mains, enfin un bénitier vide avec l'aspersoir.

Notes 1 Rubr. Miss., hoc 2 Caer Episc., II, 27, 1
loco.

3 Mem. Rit., tit. VI, c. 4 Quand celle-ci n'est pas trop
1, § in altari, n. 5-6. éloignée. Mem. Rit., loc. cit., § 2,
n. 12.

3. Le cierge pascal peut être béni plusieurs fois [5], puisque la bénédiction consiste essentiellement en l'apposition des grains d'encens, qui doivent être renouvelés chaque fois, et dans le chant du Praeconium par le diacre. On l'allume à toutes les messes et vêpres solennelles des trois jours de cérémonies pascales, du samedi suivant, des dimanches et fêtes

d'obligation [6], jusqu'à la fête de l'Ascension, où on l'éteint après l'évangile et on l'enlève après la messe. On peut l'allumer également aux messes basses paroissiales et de communauté des jours précités, mais non aux messes en violet ou en noir ni pendant la bénédiction du Saint Sacrement, sauf quand celle-ci suit immédiatement les vêpres [7]. On s'en sert de nouveau à la bénédiction des fonts (non à la messe) la veille de la Pentecôte [8]. Le cierge triangulaire ne sert que le Samedi saint ; après l'office on l'éteint et on l'enlève [9].

Notes 5 C. R., n. 3895.

6 Caer. Episc.. II, 27, 1 ; Mem. Rit., tit. VI, § 7, n. 6 ; C. R., n. 235 ad 2 ; n. 1922 ; n. 4383 ad 2.

7 C. R., n. 3479 ad 2 et 8 Rubr. Miss. post Evg. n. 4383 ad 1. Ascensionis ; C. R., n. 4048 ad 10.

9 Mem. Rit., loc. cit., § 7, n. 5.

4. Puisque l'office de none a déjà été récité (au chœur) et que le Saint Sacrement n'est pas encore au tabernacle, le célébrant, l'évêque et les chanoines font seulement une profonde inclination devant la croix d'autel. On reprend aussi les baisers d'usage.

À la bénédiction du feu nouveau, on doit réciter les quatre oraisons et non les chanter [10]. Avant la bénédiction, toutes les lumières ont été éteintes dans l'église et on ne les allume de nouveau que pendant l'Exsultet avec le feu béni. À la bénédiction du feu et à celle du cierge pascal, le sous-diacre de la messe porte la croix de procession [11]. Pendant la bénédiction du feu, pendant l'Exsultet et pendant la bénédiction des fonts, la croix est tournée vers le célébrant (vers le trône ou vers le côté de l'épître), mais en tout autre cas elle est tournée vers le peuple [12].

À l'encensement qui précède l'Exsultet, on n'impose pas l'encens, puisque celui-ci brûle encore dans l'encensoir depuis la bénédiction du feu [13]. Après les mots *curvat imperia*, le diacre (ou le célébrant) fixe les grains d'encens dans les cinq trous préparés en forme de croix et les assujettit, selon la coutume, avec les petits bâtonnets de cire dont il chauffe l'extrémité à la flamme du cierge triangulaire. Après les mots *Ignis accendit*, il allume le cierge pascal ; après *apis mater eduxit*, il interrompt le chant jusqu'à ce que les acolytes aient allumé la lampe ou les lampes dans l'église [14]. À *et Antistite nostro*, on doit citer le nom de l'évêque diocésain, même dans les églises exemptes [15] ; la partie qui commence à *Respice etiam* s'omet quand on n'a pas un indult particulier. Après le chant de l'Exsultet, on porte le cierge triangulaire au côté de l'évangile (sur un chandelier) et la croix au côté de l'épître [16].

Quand on se rend aux fonts baptismaux, un clerc en surplis porte la croix entre les deux acolytes tenant leurs cierges allumés, tandis que le sous-diacre marche à côté du célébrant [17]. Les oraisons de la bénédiction se chantent sur le ton ferial. L'aspersion du peuple avec l'eau nouvellement bénite peut être faite par un prêtre spécial en surplis et étole violette. Si l'on n'a pu encore se procurer les saintes huiles consacrées l'avant-veille, le célébrant n'utilise pas les saintes huiles de l'année précédente - il faudrait pour cela qu'il prévoie un baptême probable avant la réception des saintes huiles de l'année -, mais il omet l'*Infusio s. Oleorum*, pour la faire plus tard *privatim* [18]. On doit faire aujourd'hui la bénédiction des fonts dans les annexes et dans les autres églises possédant des fonts baptismaux. Le seul cas où le curé ne peut pas trouver un second prêtre pour remplir la fonction permet à celui qui est chargé de plusieurs églises de ne faire la bénédiction que dans une seule église et de porter ensuite de l'eau bénite dans les annexes ou églises possédant des fonts baptismaux [19].

C'est avec l'eau nouvellement bénite que l'on procède soit

1. Le prêtre, revêtu de l'aube, de l'étole (sans manipule) et de la chape violette [25], se rend avec les servants, en suivant la croix, à l'entrée de l'église où brûle le feu nouveau. Après avoir récité les trois premières oraisons sur le feu et la quatrième sur les grains d'encens, il impose l'encens, en disant *Ab illo benedicaris*, etc., dans l'encensoir où l'on a mis, pendant la quatrième oraison, du feu nouvellement béni ; il asperge les cinq grains d'encens et le feu en disant *Asperges me*, etc., puis il les encense. Ensuite il quitte la chape et l'étole, prend le manipule, l'étole transversale et la dalmatique [26] de couleur blanche, impose de nouveau l'encens [27] et entre dans l'église, précédé de trois servants qui portent les grains d'encens, l'encensoir et la croix. Une fois entré, il allume [28] à l'aide d'une mèche le premier cierge du triangle au feu béni et chante en faisant la gémulation : *Lumen Christi*, à quoi le chœur répond : *Deo gratias*. Au milieu de l'église, il fait de même en élevant le ton ; devant l'autel, où il allume le troisième cierge, il chante pour la dernière fois les mêmes paroles en élevant encore le ton. Puis il récite à genoux sur le degré inférieur de l'autel : *Jube, Domine, benedicere. Dominus sit in corde meo et in labiis meis, ut digne et competenter annuntiem suum paschale praeconium. Amen*. Il chante alors (ou lit [29]) l'*Exsultet*, debout devant le pupitre au côté de l'évangile, après avoir encensé le missel. Le porte-croix et le thuriféraire sont à sa droite ; deux autres servants se tiennent à sa gauche avec le cierge triangulaire et les grains d'encens.

2. Après l'*Exsultet*, le célébrant revêt à la sacristie ou à la banquette le manipule, l'étole et la chasuble de couleur violette, baise l'autel et lit à la manière de l'épître (debout au côté de l'épître) les douze prophéties à la fin desquelles on ne répond pas *Deo gratias*. Il peut chanter les oraisons avec *Flectamus genua* [30].

3. La lecture des prophéties terminée, il dépose la chasuble et le manipule, reprend la chape violette et, pendant que le choeur chante ou tout en récitant lui-même le trait *Sicut cervus*, il se rend aux fonts baptismaux, tête couverte et précédé de la croix et du cierge pascal. Devant la grille des fonts, il s'arrête et chante, les mains levées, la première oraison (sur le ton ferial). Puis il s'avance et chante de la même façon la seconde oraison. Après avoir chanté (ou récité à haute voix) la préface qui suit, il asperge le peuple avec l'eau qu'il vient de bénir. Pendant ce temps, on puise dans le grand récipient et l'on verse dans le bassin des fonts autant d'eau qu'il en faut pour les baptêmes à administrer jusqu'à la Pentecôte. Le prêtre y mêle les saintes huiles [31] avec une petite cuiller.

4. Au retour à l'autel, le célébrant quitte la chape ou (s'il n'y a pas eu de bénédiction des fonts) la chasuble et se prosterne au pied de l'autel pour les litanies des saints, qui sont chantées (avec les invocations doublées) par les chantres. Si, à défaut de chantres, il doit chanter ou réciter lui-même les litanies, il se met à genoux sur le degré inférieur de l'autel et ne se relève qu'après *Christe, exaudi nos*, pour revêtir les ornements [32].

5. Quand les litanies sont chantées par les chantres, le prêtre se rend à la sacristie à *Peccatores* et revêt les ornements blancs ; puis il commence la messe de la vigile au cours de laquelle il tient compte des modifications signalées dans le missel. Si, faute de chantres, la messe est une messe basse, il récite le triple *Alleluia* en élevant la voix à chaque reprise [33]. Il peut distribuer la Communion aux fidèles après avoir pris le Précieux Sang et immédiatement après la messe [34].

Notes 25 Mem. Rit., tit. VI, § 26 Ibid., § 1^{er}, n. 11.

1^{er}, n. 3.

27 Ibid., § 1^{er}, n. 13.

28 Ou le fait allumer par le servant ;

Ibid., § 1^{er}, n. 16.

29 Mem. Rit., ibid., § 2, 30 Ibid., § 3, n. 3.
n. 6.

31 Pour le cas où les huiles nouvelles font défaut, [cf. ci-dessus, I, 4.](#)

32 Mem. Rit., tit. VI, § 33 Ibid., § 6, n. 8.
6, n. 1 et 4.

34 Can. 867, § 3.

III. Le cérémonial de l'office avec ministres

1. Jusqu'à la messe ou plutôt jusqu'aux litanies, les officiants portent les ornements violets. Ils ne portent le manipule que pendant les prophéties et pendant la messe. Seul le diacre porte pendant l'Exsultet le manipule blanc, l'étole et la dalmatique blanches, qu'il a revêtus pendant la bénédiction du feu nouveau.

N. B. Si les ministres se servent de la planeta plicata, le diacre la porte depuis le commencement jusqu'après la bénédiction du feu (où il revêt les ornements blancs) et après l'Exsultet jusqu'aux litanies des saints exclusivement ; de même, le sous-diacre la porte depuis le commencement de l'office jusqu'aux litanies. Pendant les litanies, le célébrant est prosterné en aube et étole violette (sans chape ou chasuble ni manipule).

2. À la bénédiction du feu et à l'Exsultet, la croix est portée par le sous-diacre, à la bénédiction des fonts par un clerc en surplis. En revenant à l'église après la bénédiction du feu, le diacre chante trois fois, à l'entrée, au milieu de l'église et devant l'autel : Lumen Christi, en élevant chaque fois le ton. Ensuite il dépose le cierge triangulaire, reçoit à genoux au côté de l'épître la bénédiction du prêtre, sans réciter le Munda cor

et sans baiser la main du célébrant, se rend au côté de l'évangile, encense le missel et chante l'Exsultet, au cours duquel il fixe au cierge pascal les grains d'encens et allume celui-ci. Pendant le chant de l'Exsultet, le porte-croix, le thuriféraire et les acolytes occupent les places indiquées par le missel ; le crucifix de la croix de procession est tourné vers le célébrant.

3. Pendant les prophéties, le diacre se tient auprès du livre, tandis que le sous-diacre est derrière le célébrant. À la bénédiction des fonts, le diacre assiste le prêtre comme à la bénédiction du feu. Pendant les litanies des saints, le prêtre et les ministres sont prosternés sur les degrés de l'autel ; à Peccatores, ils se rendent à la sacristie où ils revêtent les ornements blancs pour la messe de la vigile.

4. Comme la messe n'a ni Credo ni offertoire, le sous-diacre porte le calice sur l'autel aussitôt après l'évangile ; il prend le voile huméral et la patène et officie comme à l'ordinaire jusqu'à Pax Domini. À ces mots, les deux ministres changent de place entre eux comme à la messe de Requiem. Après l'encensement de Magnificat, on les encense ; ils se tiennent alors à côté du prêtre comme à l'introït, mais tournés vers le peuple. Ils récitent l'antienne de Magnificat avec le célébrant.

IV. Le cérémonial de l'office pontifical

1. Les ministres de l'office sont : le prêtre assistant en chape violette, le diacre et le sous-diacre en casula plicata, un cérémoniaire et un sous-cérémoniaire, deux acolytes, le porte-bougeoir, le porte-livre, le porte-crosse, le porte-mitre et le porte-grémial, un deuxième sous-diacre pour porter la croix à la bénédiction du feu et douze séminaristes pour chanter les

prophéties. À la grande messe, il y a en outre deux diacres d'honneur. L'évêque et ses assistants ne portent le manipule que pendant les prophéties et pendant la messe, à l'exception du diacre qui le porte en outre pour le chant du Lumen Christi et de l'Exsultet. Les deux diacres d'honneur peuvent assister l'évêque dès le commencement de l'office [35].

Note 35 C. R., n. 1665 ad 1 et Caer. Episc., II, 27.

2. Quand on se rend au lieu où doit être béni le feu nouveau, le sous-cérémoniaire marche en tête ; derrière lui viennent le thuriféraire (à gauche) et les deux acolytes qui portent l'un le bénitier (au milieu), l'autre les grains d'encens (à droite), ensuite le sous-diacre avec la croix de procession, les clercs, le prêtre assistant, le diacre et l'évêque en aube et chape violette, avec la mitre et la crosse. Au lieu de la bénédiction, le portecroix fait face à l'évêque ; les clercs portant le bénitier et l'encensoir sont à droite du diacre, celui qui porte les grains d'encens est à gauche du sous-diacre. Le porte-bougeoir se tient à côté du missel que présente le porte-livre et sur lequel l'évêque lit (sans mitre) les prières de la bénédiction. Après la quatrième oraison, pendant laquelle le thuriféraire a mis dans l'encensoir des charbons bénits, l'évêque (sans mitre) impose l'encens avec l'aide du prêtre assistant et bénit à trois reprises les grains d'encens et le feu. Pendant ce temps, le diacre revêt les ornements blancs préparés pour lui : manipule, étole et dalmatique. L'évêque, aidé du prêtre assistant, impose de nouveau l'encens pour la procession et l'encensement du missel avant l'Exsultet ; puis on retourne au chœur dans le même ordre qu'à l'aller. Toutefois le diacre marche immédiatement devant l'évêque en tenant le cierge triangulaire ; à côté de lui se tient le cérémoniaire avec une mèche qu'il a allumée au feu nouveau. Aux trois chants du Lumen Christi, à l'entrée, au milieu de l'église et devant l'autel,

tous font la g nuflexion (l' v que sans la mitre), sauf le portecroix.

3. Arriv s au choeur, l'officiant et les clercs se rendent   leurs places. Le diacre donne le cierge triangulaire   l'acolyte qui portait le b nitier et qui l'a d j  d pos , puis il va au tr ne avec le livre des  vangiles que lui pr sente le c r moniaire et demande la b n diction, sans r citer au pr alable le Munda cor, en disant : Jube, domne, benedicere. Ensuite il se rend, sans avoir bais  la main de l' v que, au pupitre o  il encense le missel et chante l'Exsultet.   sa droite se trouvent le sous-diacre, qui tient le crucifix tourn  vers l' v que [36], et le thurif raire ;   sa gauche les acolytes avec le cierge triangulaire et les grains d'encens. Les membres du choeur sont debout   leurs places, l' v que (sans mitre) et le pr tre assistant au tr ne. Aux moments voulus, le diacre fixe au cierge pascal les grains d'encens, allume celui-ci   l'un des cierges du triangle et donne au c r moniaire le signal (apr s les mots Mater eduxit) d'allumer les lampes. Le chant termin , le diacre fait la g nuflexion au milieu devant la croix d'autel et un salut   l' v que, puis il va   la banquette o  il rev t de nouveau la casula plicata et reprend sa place   c t  de l' v que. On emporte la croix de procession et le c r moniaire installe le cierge pascal pr s de l'autel au c t  de l' vangile. Les clercs qui ont servi au chant de l'Exsultet d posent les objets qu'ils tenaient et vont   leurs places.

Note 36 Caer. Episc., loc. cit., 10.

4. Maintenant l' v que, au tr ne, met les bas et les sandales de couleur blanche ; les ministres l'assistent, le porte-livre et le porte-bougeoir sont debout devant lui ; ensuite il se lave les mains, rev t les ornements violets (tunique, dalmatique, manipule,  tole, chasuble, gants), re oit la mitre et la crosse et

se rend avec les assistants (diacre sous-diacre, prêtre assistant) à l'autel [37]. Devant les degrés de l'autel, il quitte la crosse et la mitre, fait avec les ministres la révérence convenable, monte à l'autel avec eux et baise la table d'autel. Il reçoit de nouveau sur le palier la mitre et la crosse et retourne au trône avec ses assistants [38].

Notes 37 Dans les cathédrales tenues à l'office du chœur, après l'Exsultet, on récite none au chœur. Pendant ce temps, le diacre et le sous-diacre sont aux côtés de l'évêque en aube et étole violette ou seulement en aube. Quand l'évêque a récité à genoux l'oraison *Respice*, il retourne au trône, met les bas et sandales blanches, etc., comme ci-dessus.

38 Quand les diaques d'honneur sont présents pendant la lecture des prophéties, ils se tiennent de chaque côté de l'évêque ; le diacre et le sous-diacre sont à la banquette au côté de l'épître, face au trône.

5. L'évêque quitte alors la crosse, s'assied, reçoit le grémial et, après que le porte-livre et le porte-bougeoir sont arrivés devant lui, commence la lecture des prophéties. À la fin de chacune d'elles, il quitte le grémial et la mitre et se lève pour chanter l'oraison, pendant laquelle le prêtre assistant tient le livre. Le diacre et le sous-diacre chantent l'un *Flectamus genua*, l'autre *Levate*. Avant chaque prophétie, le cérémoniaire conduit au pupitre le clerc désigné pour la chanter, fait avec celui-ci les révérences convenables devant l'autel et devant l'évêque et se tient pendant la leçon (chute de quinte) à gauche du lecteur. Après avoir chanté la prophétie, le lecteur baise la main de l'évêque, fait une gémflexion devant l'autel et un salut à l'évêque, et retourne aussitôt ou après *Oremus*, *Flectamus genua*, *Levate*, à sa place. On change de temps en temps le porte-livre et le porte-bougeoir. Pendant les oraisons, c'est le prêtre assistant qui tient le livre [39].

Note 39 Caer. Episc., loc cit., 14.

6. Après la dernière oraison, l'évêque quitte la chasuble, le manipule, les gants, la dalmatique et la tunique [40] et prend la chape violette, ainsi que la mitre et la crosse. Tous les clercs présents au chœur font ensemble la genuflexion et se rendent aux fonts au chant du *Sicut cervus*. En tête marche un acolyte (*ad gremiale*) avec le cierge pascal ; viennent ensuite un clerc en surplis portant la croix entre deux acolytes avec leurs cierges allumés et les autres membres du chœur selon l'ordre de leur dignité. À quelque distance des fonts l'évêque quitte la crosse et la mitre et chante, mains jointes et sur le ton ferial, la première oraison. Ayant reçu de nouveau la mitre et la crosse, il s'approche des fonts, quitte la crosse et la mitre et commence la bénédiction d'après la formule du missel. Pendant celle-ci, le porte-croix et les acolytes se tiennent en face de lui, tandis que le porte-cierge est à sa droite. En ce qui concerne le livre, le prêtre assistant, le porte-livre et le porte-bougeoir remplissent leurs fonctions comme d'habitude. Le diacre présente la serviette, le cierge pascal et les saintes huiles. Après le chant de la préface, on puise dans le grand bassin de l'eau nouvellement bénite. L'évêque, à qui le prêtre assistant a présenté l'aspersoir avec les baisers d'usage, s'asperge d'abord lui-même, puis asperge le clergé présent, après quoi le prêtre assistant, accompagné d'un acolyte (ou du thuriféraire), fait l'aspersion des fidèles comme un dimanche ordinaire. Quand il a versé les saintes huiles dans les fonts baptismaux, l'évêque se lave les mains, reçoit la mitre et la crosse et l'on retourne au chœur dans le même ordre qu'à l'aller. Le porte-cierge place le cierge pascal sur le chandelier préparé pour lui ; les acolytes portent leurs cierges sur la crédence ; le porte-croix et le prêtre assistant vont à la sacristie.

Note 40 C. R., n. 1665 ad 2.

7. Devant l'autel, l'évêque quitte la crosse et la chape et se prosterne (cum mitra) [41] avec les ministres pour les litanies des saints ; les ministres ont également quitté la casula plicata ; la prostration se fait comme hier sur les degrés de l'autel. À Sancta Maria, le diacre et le sous-diacre vont à la sacristie pour revêtir les ornements blancs [42] ; ils reviennent à Peccatores avec le prêtre assistant et les diacres d'honneur, conduits par le sous-cérémoniaire, accompagnent l'évêque au trône et l'aident à revêtir les ornements blancs. Pendant ce temps, les acolytes allument les cierges de l'autel, etc. (cf. ci-dessus, I, 5).

Notes 41 C. R., n. 1665 ad 3. 42 C. R., n. 2684 ad 20.

8. À la messe pontificale, on tient compte des modifications signalées dans le missel et dans le cérémonial des évêques : le porte-livre et le porte-bougeoir ne vont au trône ni pour l'introït, ni pour l'offertoire (qui n'existent pas) ; par contre, ils s'y présentent pour l'antienne *Vespere autem Sabbati*. Après l'épître, le sous-diacre rend le livre au sous-cérémoniaire, va devant l'évêque et dit à haute voix : *Reverendissime Pater, annuntio vobis gaudium magnum, quod est Alleluia* [43]. Ensuite il baise la main de l'évêque et retourne à sa place. L'évêque quitte la mitre, se lève et chante le triple Alleluia en élevant chaque fois le ton. Après s'être de nouveau assis et avoir reçu la mitre, il lit le trait et l'évangile. Pendant le chant solennel de l'évangile, les acolytes ne portent pas de cierges. Après *Pax Domini*, les ministres changent de place l'un avec l'autre comme à la messe de *Requiem*. Après les ablutions, l'évêque, mitre en tête, se lave les mains, prend la crosse et se rend au trône avec les ministres et ses assistants ; là, il quitte la crosse et la mitre et entonne *Vespere autem Sabbati*. Puis il

s'assied, reçoit la mitre et le grémial et impose l'encens. À Magnificat, il se rend à l'autel, baise la table d'autel et procède à l'encensement habituel des vêpres. De retour au trône, on l'encense et après lui le choeur tout entier comme à l'ordinaire. Quand on répète l'antienne, l'évêque retourne à l'autel et continue la messe. Après la bénédiction pontificale, on annonce les indulgences [44].

N. B. L'office de la vigile de la Pentecôte est analogue à celui du Samedi saint : dans les églises cathédrales, collégiales, conventuelles et paroissiales (non dans les autres), on doit obligatoirement faire la lecture des (6) prophéties, la bénédiction (éventuelle) des fonts baptismaux, et chanter les litanies des saints avant la grand'messe. Au Gloria in excelsis, on sonne les cloches ; on joue de l'orgue depuis le commencement. Pour le reste, cf. le missel. Les messes privées, c'est-à-dire toutes celles qui ne sont pas précédées des prophéties et des litanies des saints, ont un introït que l'on trouve au missel à la fin de la messe.

Notes 43 C. R., n. 1701.

44 Caer. Episc., loc. cit., 28.